

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire

et

Défendeur/Intimé

DIRECTIVES À L'INTERROGATEURDestinataire : [*nom et adresse*]

Vous avez été nommé interrogateur en vue de recueillir le témoignage de [*nom*]
_____. Vous trouverez ci-joint une copie de l'ordonnance
vous nommant interrogateur. Les lois du territoire du Yukon s'appliquent à la
prise de ce témoignage.

La partie qui désire interroger [*nom*] _____ devant vous est
tenue de lui signifier un subpoena et de verser l'indemnité applicable au moins
_____ jours avant la date d'interrogatoire fixée par vous.

Le témoin et les interprètes, le cas échéant, doivent prêter le serment ou faire
l'affirmation solennelle qui figurent ci-dessous.

Une fois terminés l'interrogatoire et la transcription du témoignage, vous devez,
après avoir certifié l'exactitude de la transcription du témoignage, envoyer par
courrier recommandé la déposition et les autres documents au greffier de la Cour
suprême, au Palais de justice, 2134, 2^e Avenue, Whitehorse (Yukon) Y1A 5H6.

SERMENT (OU AFFIRMATION) DU TÉMOIN

Jurez-vous que le témoignage que vous rendrez dans la présente instance sera
la vérité, toute la vérité et rien que la vérité? Que Dieu vous soit en aide.

[ou]

Affirmez-vous solennellement que le témoignage que vous rendrez dans la
présente instance sera la vérité, toute la vérité et rien que la vérité?

SERMENT DE L'INTERPRÈTE

Jurez-vous d'interpréter et de traduire fidèlement, sans parti pris et au meilleur de
vos capacités, les serments prêtés ou les affirmations faites ainsi que toutes les
questions posées à un témoin et ses réponses? Que Dieu vous soit en aide.

Fait le _____

Partie [*ou avocat de la partie*]